

Le Syndicat de l'Huveaune a un nouveau président

L'élu roquevairois Christian Ollivier prend la suite de Jean-Claude Alexys

Le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune (SIBVH), qui a célébré cette année ses 53 ans d'expérience dans la gestion hydraulique du fleuve traversant douze communes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, pour finir sa course sur la plage du Prado, a perdu son président Jean-Claude Alexys, décédé le 21 septembre dernier. Le conseil syndical du SIBVH s'est donc réuni le 23 novembre pour élire un nouveau bureau. Et c'est l'élu roquevairois Christian Ollivier, adjoint au maire délégué à la vie associative, au patrimoine naturel et au tourisme qui a été élu avec 11 voix sur 12. L'ancien 2^e vice-président, Pascal Agostini, adjoint aubagnais délégué au sport, devient 1^{er} vice-président;

"Ces derniers temps, il m'avait confié un grand nombre de missions."

Bernard Negretty, adjoint pennois délégué à l'environnement est nommé 2^e vice-président; et le conseiller municipal zacharien Jacques Soma est, lui, secrétaire.

"Jean-Claude Alexys, élu pennois en poste depuis huit ans à la présidence du Syndicat, avait pris la suite de l'ancien maire d'Aubagne Jean Tardito, rappelle Christian Ollivier. Après avoir mené sa mission avec brio pendant toutes ces années, ces derniers temps, il m'avait confié un grand nombre de missions et avait transmis la confiance qu'il avait en moi aux élus". Il est vrai que l'élu roquevairois a joué un rôle important, notamment dans l'organisation des Fêtes de l'Huveaune, le volet pédagogique attribué au Syndicat qui comprend sept communes-membres et quatorze élus: Marseille (9^e et 10^e - 11^e et 12^e arrdt), La Penne-sur-Huveaune, Auba-



Au centre, Christian Ollivier, le président, et Pascal Agostini, le 1^{er} vice-président, entourés de l'équipe du Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune.

/ PHOTO N.C.

gne, Roquevaire, Auriol, Saint-Zacharie, Plan d'Aups - Sainte-Baume qui sont engagées dans la gestion de ce fleuve dont le bassin versant couvre 525 km². Le vote de l'adhésion de communes où passent les affluents de l'Huveaune (Cadolive, Saint-Savournin, Peypin, Gémenos...) est en cours pour donner plus de cohésion encore au bassin versant.

Mais l'avenir du Syndicat va évoluer à l'horizon 2018 puisque les syndicats de rivière devraient être dissous pour entrer dans le giron de la Métropole. Une décision qui n'inquiète pas plus que ça les membres du Syndicat, sous réserve de conserver certaines prérogatives de proximité. Une forme de gouvernance locale qui devrait perdurer jusqu'en 2020. Cela devrait se traduire alors par une taxe par habitant alors qu'aujourd'hui c'est la commune qui cotise.

Le SIBVH, c'est pour 80 % la gestion et l'entretien des cours d'eau et des berges et la prévention des inondations; et pour 20 % l'accompagnement des communes, des entreprises et des particuliers dans le montage des dossiers pour la réglementation sur l'eau ainsi que la pédagogie envers les jeunes et les entreprises par le biais de l'Information, sensibilisation, éducation et formation (Isef). C'est d'ailleurs de là que sont nées les Fêtes de l'Huveaune et le projet de cheminement Fil vert.

Le Contrat de Rivière, c'est aussi 18 M€ pour 2015-2018, qui permettent la gestion de l'Huveaune sur tout son cours avec des réalisations comme le réaménagement naturel des berges d'Emmaüs déjà inauguré à Marseille, un projet de parc de la confluence à Auriol, celui d'une voie douce tout le long du fleuve

ou encore, à Aubagne, "l'étude pour créer un accès aux PMR du boulo-drome au lycée Eiffel et une zone de "no kill" pour les pêcheurs, sans oublier l'installation à venir d'un parc urbain à Mesones pour redonner la possibilité aux habitants de faire du sport sur les berges, avec des agrès sur le modèle ciotaden", rappelle Pascal Agostini. En trois ans, 3,5 M€ d'actions ont été mis en œuvre. Par ailleurs, les enquêtes publiques déclarées d'intérêt général qui viennent de s'achever ont permis d'analyser les points sensibles et de budgétiser les réalisations à venir d'un coût global de 2,5 M€ sur cinq ans dans le cadre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

Si Christian Ollivier n'est a priori au poste de président que jusqu'en 2018, le travail ne manquera pas d'ici là.

Nathalie CORNAND